



Litige avec le blanchisseur

Par **wenge86**, le **09/11/2009** à **15:54**

Bonjour, j'ai oublié mon mobile dans un habit déposé au pressing; je les ai appelé pour prévenir de mon oubli mais on la dame me dit qu'elle n'avait pas trouvé de téléphone...bref le lendemain mon mari récupère l'habit netoyé et on lui tend le téléphone qui aest passé au nettoyage donc mort, irrécupérable.

ma question est la suivante: quels sont mes droits dans ces cas (sachant que je suis responsable des objets oubliées dans mes poches) étant donné que je les ai prévenu d'un éventuel oubli?